

Rechercher des informations sur l'insertion

juin 2025



public

étudiants de L3



durée

1h



objectif

exploiter les enquêtes d'insertion

A quoi mène le diplôme qui m'intéresse ? Comment connaître les débouchés réels de la formation que je vise ?

Les enquêtes sur les diplômés de l'URCA

La mission Enquêtes de l'URCA a pour objectif d'être un outil de pilotage en réalisant des enquêtes auprès des étudiants et diplômés de l'université. Elle les interroge à différents temps de leur cursus, depuis leur entrée à l'URCA jusqu'à leur insertion professionnelle. Les enquêtes disponibles sont les suivantes :

- devenir à 6 mois des licences générales
- insertion professionnelle à 12 et 18 mois des licences professionnelles et des masters
- insertion professionnelle à 1 an et 3 ans des doctorats

Des informations à rechercher dans les enquêtes

- taux d'insertion : nombre de diplômés en emploi / nombre de diplômés actifs (en emploi ou en recherche d'emploi)
- taux d'emploi stable : (CDI, fonctionnaire, indépendants, prof. libérale) / nombre de diplômés en emploi
- nature des emplois occupés (fonctions, missions, entreprises...)
- adéquation diplôme/emploi
- satisfaction des diplômés
- niveau d'emploi attendu : cadre ou intermédiaire pour un diplômé de licence professionnelle / cadre pour un diplômé de master
- salaire net mensuel médian en euros (primes, 13e mois compris)

Pour aller plus loin

- toutes les universités françaises sont soumises à l'obligation d'enquêter leurs diplômés de LP, de masters et de doctorat et de rendre publics les résultats d'insertion. Par ailleurs, les universités choisissent parfois d'enquêter d'autres diplômés. Il n'est pas toujours facile de trouver ces informations. Sur le site des universités, les enquêtes peuvent être regroupées sur la page de l'Observatoire, figurer en annexe de la présentation des diplômes sur le catalogue général de l'offre de formation, ou encore sur le site de chacune des UFR. Certains observatoires d'universités ont réalisé des répertoires d'emplois détaillés à partir de leur résultats
- le site national <https://www.resosup.fr/> recense tous les observatoires des universités.
- les notes Flash du SIES compilent les données des universités et font le point au niveau national sur l'insertion des diplômés :
 - Insertion à 1 an des docteurs diplômés en 2020
 - Le taux d'emploi salarié en France des diplômés en 2022 de LP et master à 6, 12 et 18 mois



UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

Mission Orientation : orientation@univ-reims.fr

Mission Insertion professionnelle : insertion-professionnelle@univ-reims.fr